

Présentation des formations

Améliorer les compétences des personnes en poste est en grande partie l'objectif des formations prodiguées par les enseignants de l'équipe Territoires. Cette dernière a conçu et mis en place des formations diplômantes s'échelonnant du niveau Bac à Bac+8. Les diplômés s'adressent aux personnes exerçant ou envisageant d'**exercer des responsabilités** dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement ou du développement local. Selon le niveau des formations, il peut s'agir de **fonctions d'élaboration** et de mise en œuvre des stratégies (niveau bac +5), d'**encadrement intermédiaire** (bac + 3, bac +4) ou encore de mise en œuvre ou d'assistance à la **mise en œuvre de projets sur le terrain** (bac +2; bac +3). En parallèle, sont également proposées **des unités d'enseignement à la carte** en aménagement du territoire, urbanisme, développement durable, géomatique (Systèmes d'Information Géographique) ou gestion des collectivités locales.

Toutes les formations de l'équipe

Certificat de spécialisation

Certificat de spécialisation Innovations territoriales /numérique/ Open data

Certificats de compétence

Gestion des services publics territoriaux en France et en Europe
Ingénierie et développement de projet en espace rural

Licences professionnelles

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention développement de projets de territoires Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux (LP104)
Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du décisionnel et de la statistique Etudes territoriales (LP138)

Master

Master Droit, économie et gestion mention urbanisme et aménagement parcours Aménagement, villes et territoires (MR105)

Un parcours complet du niveau bac à bac+5



<http://territoires.cnam.fr/formations/presentation-des-formations-680264.kjsp?RH=F1>